Bulletin communal de Pompéjac

Février 2024 N°275

LOU JOURNAOU

Travaux sur la commune

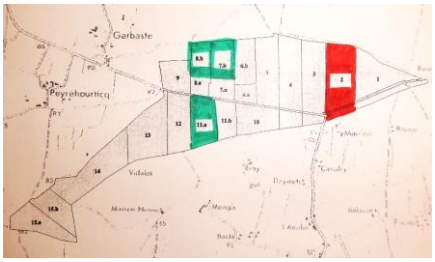
Installation de deux buses



Lors des tractations concernant l'échange de terrains réalisé en 2023 entre la commune et la famille DULEAU, l'installation d'une buse et d'une couche de calcaire pour permettre le passage des véhicules depuis la route départementale 9 vers la parcelle A 481 avait été convenue d'un commun accord entre les deux parties, la charge de ces travaux appartenant à la commune. Ces travaux sont en cours de réalisation par les deux employés de la commune, Denis MARTIN et Rémi Vacher. Une buse de 6 m en diamètre de 40 cm est installée, il reste à réaliser le passage par apport de calcaire.

Travaux dans la forêt

Ces travaux ont concerné la parcelle 2 (pour la coupe rase), en rouge sur le plan, ainsi que les parcelles 7b, 8b et 11a (pour les éclaircies), en vert sur le plan. L'opération a consisté en passages de la débroussailleuse « landaise » dans les interlignes, travaux effectués par Denis MARTIN.



Salle des associations (SAS)



L'installation de trois luminaires dans la salle des associations vient d'être réalisée, et les travaux dans cette salle sont désormais achevés. Rappelons qu'elle dispose depuis le mois d'octobre 2022 d'un chauffage par pompe à chaleur et qu'un passe-plat y a été installé permettant d'accéder directement à la cuisine de la salle des fêtes. N'oublions pas non plus que si cette salle est dévolue en priorité aux associations de la commune, elle peut aussi faire l'objet d'utilisation par des particuliers, conformément aux dispositions de son règlement intérieur. Remercions toute l'équipe municipale qui participé à la réussite de cette rénovation, ainsi que Jean louis Giry qui a réalisé le passe-plat.

État civil 2023

Naissances :

ROMFLE Milo, le 28 juillet,

PONI Noah, Marcel, Pierre, le 8 septembre.

Mairie – 33730 –Pompéjac – téléphone 05 56 25 49 49
Courriel :pompejac.mairie@wanadoo.fr Site : www.pompejac.fr Application : IntraMuros



La galette des rois

Grande animation ce dimanche après-midi à la salle des fêtes de Pompéjac. La municipalité avait en effet convié les habitants de la commune à venir partager un moment festif autour de boissons chaudes et de galettes des rois. Et il convient de reconnaître que l'invitation a été bien entendue puisqu'une bonne cinquantaine de personnes, dont de nombreux enfants, se sont retrouvées, aux alentours de 16 heures, bien au chaud dans la salle des fêtes.





Le discours du maire

Cette réunion avait bien sûr pour objectif principal la dégustation des galettes, mais il s'agissait aussi, pour Olivier DOUENCE, maire de la commune, de saisir l'occasion pour adresser ses vœux de nouvelle année à ses concitoyens, et de faire un rapide exposé concernant les grands objectifs de la commune en matière de travaux ou d'organisation. Il a ainsi rappelé les trois grandes opérations qu'envisage de réaliser la commune dès cette année 2024.

Il s'agit tout d'abord de l'aménagement de la Maison des Ombelles, dont la commune possède désormais l'usufruit et dont l'étude préliminaire de la programmiste est achevée. C'est un chantier d'une très grande importance qui va s'étaler sur plusieurs années mais qui permettra de valoriser considérablement le centre du bourg.



Liliane à la préparation du vin chaud

La deuxième opération concerne l'aménagement de la parcelle A 481 située le long du mur nord de l'école. L'objectif est de transformer cette parcelle en parking pour que les parents d'élèves viennent amener et rechercher leurs enfants à l'école, en toute sécurité.



Katia et Aniko à la découpe

La troisième concerne la reprise des trois chambres d'hôtes situées au-dessus de la salle des associations et occupées aujourd'hui par le Cercle dou Péis. Celles-ci seront destinées, entre autre, à l'accueil de personnes momentanément en difficulté, comme cela est arrivé à plusieurs reprise ces derniers mois et pour lesquelles la commune n'a pu apporter aucune solution.

Oui en vérité, cette « galette des rois » a été un franc succès et les galettes, vin et cidre chauds, sans parler des merveilles, disparurent très vite des tables agréablement décorées.

Remercions à cet égard les conseillères et conseillers ayant pris de leur temps pour dresser les tables et assurer la préparation de cette manifestation.

Exercice – Exercice – Exercice

Jeudi 1er février s'est tenu à Pompéjac un exercice de simulation de gestion de crise désigné

« CIT'IN CRISE »

Organisé par les services du Département de la Gironde, l'exercice **CIT'IN CRISE** consiste à présenter les principes de la gestion de crise pour une commune, définir le rôle et les responsabilités des différents acteurs ainsi que les outils pouvant être mis à disposition. Il a pour objet, en particulier, d'insister sur les points de vigilance pour se préparer à la gestion de crise :



Briefing d'introduction par le technicien

- Connaître les risques pouvant affecter la commune ;
- Découvrir le rôle des acteurs impliqués dans la gestion d'un évènement ;
- Savoir prévoir (prévisions) ;
- Savoir alerter ;
- Savoir s'organiser pour bien gérer la crise : moyens de communication, sécurité des personnes, identification des points essentiels.



À chacun à sa tâche

L'exercice a permis à la quinzaine d'élus présents (Laurent CERQUEIRA, André L'AZOU et Philippe BESSIS pour la commune de Pompéjac) de plonger pendant une matinée dans un scénario de crise, d'écouter les conseils des techniciens du Département et de se familiariser avec les procédures.
Pour ce qui concerne la commune, il va permettre de poursuivre et surtout de finaliser l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, un document obligatoire que notre conseiller Philippe BESSIS est en train de mettre en forme.

OPERATION ADRESSAGE..

Pour répondre aux dispositions du décret du 11 août 2022 relatif à l'adressage des habitations, les communes de moins de 2000 habitants doivent procéder avant le 30 juin 2024 à la normalisation de la dénomination des voies et la numérotation des maisons. La commune de Pompéjac va donc devoir suivre cette directive et l'adapter à sa situation.



Dans un premier temps, la commission voirie et environnement va lancer une étude préliminaire en vue d'établir un certain nombre de propositions dans les deux domaines concernés, dénomination des voies et numérotation des habitations.
Par la suite, une réunion publique ouverte à tous sera proposée afin de permettre à chaque habitant d'examiner les différentes propositions avancées par la commission et de faire les remarques jugées utiles.

Pourquoi ne pas y penser dès maintenant ?

Un peu d'Histoire régionale

Le « Sud Gironde », avant la venue des Romains, était occupé par la tribu gauloise des **Vasates** et leur capitale, Bazas, se nommait alors **Cossio.**
Puis ce fut la romanisation de la Gaule et **CRASSUS**, lieutenant de **Jules CESAR**, fut chargé de la conquête de l'Aquitaine. Arrivé dans notre région après avoir traversé la Garonne dans la région d'Agen, CRASSUS installa son camp entre Beaulac et Pompéjac avant d'assiéger puis de détruire Captieux et Bazas.
Le Sud Gironde forma alors une « cité » avec Bazas pour capitale et administrée par un sénat. Bazas prit un important développement et devint rapidement très prospère.
Dans l'organisation de la région par les Romains, le pays des **Vasates** était compris dans la province de Novempopulanie, partie sud de la grande Aquitaine.



Les « clottes » gauloises. Les Celtes et les Gaulois habitaient parfois des huttes enfoncées dans la terre et ne présentant au-dessus du sol que la toiture, composée pour l'essentiel de chaume ou de bruyères. On pouvait trouver ce type d'habitation sur les bords du Ciron, entre Cazeneuve et la Trave. Elles portent dans le pays le nom de « clottes », ce qui veut dire en gascon trou ou cavité. Creusées dans le sable, elles étaient de dimensions variées, avec une profondeur entre 1 et 10 mètres et un diamètre entre 5 et 15 mètres.

Infos CREAQ

Mandaté par la Communauté de communes du Sud Gironde, le CREAQ, Centre Régional d'Eco-Énergétique d'Aquitaine, est un organisme de conseil pour tout ce qui concerne les économies d'énergie, le développement durable, la transition énergétique etc. Les conseils du CREAQ sont gratuits pour les particuliers :

- Conseil par téléphone,
- Rendez-vous dans une permanence,
- Évaluation énergétique et accompagnement des travaux (subvention).

Pour contacter un conseiller : Tel 05 57 95 97 04 ou mail : energie@creaq. org
Vous pouvez aussi vous rendre à la poste de Préchac : Maison France-service

Le dicton du mois

L'avenir nous tourmente,
Le passé nous retient,
C'est pour cela que le présent nous échappe.
Gustave Flaubert (1821 – 1880)

Adichats